

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 77 (1981)

Heft: 3-4

Artikel: Chansons satiriques jurassiennes : contributions à l'histoire de la chanson populaire dans le Jura au XXe siècle

Autor: Lovis, Gilbert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chansons satiriques jurassiennes

*Contribution à l'histoire de la chanson populaire dans le Jura
au XX^e siècle*

Par Gilbert Louis

Histoire d'une chanson

Dans le Jura comme ailleurs, il fut un temps où non seulement tout un chacun était chanteur à ses heures mais les compositeurs souvent gens du pays. Point de vedettes, de «monstres sacrés» inaccessibles, d'artistes qu'on va écouter religieusement dans des temples du spectacle, non, en ce temps-là, l'auteur d'airs populaires vivait parmi ceux de sa race, mêlé au peuple comme levain à la pâte. Le barde d'antan jouissait d'une juste considération, mais elle lui rapportait tout au plus un verre ou deux à boire en compagnie des «auditeurs-interprètes». Chanter était alors une activité communautaire (qui survit sous forme de sociétés de chant), une manière de passer tout ou partie de certaines veillées familiales, de vivre quelques heures de fête, de communier par un festin sonore. Chanter, c'était aussi exprimer au mieux les sentiments et les idées de la population face à certains événements, le barde devenant alors porte-parole. Œuvres de circonstance, ces chansons-là n'étaient pas destinées à survivre, même si elles étaient populaires, très connues et aimées à une époque déterminée. C'est à une création de ce genre que je me suis intéressé, car les œuvres éphémères peuvent devenir témoignages généraux, documents ethnographiques, folkloriques ou historiques, l'histoire étant, parfois, l'assemblage plus ou moins harmonieux d'instant.

Connaître les origines d'une œuvre ne change rien à sa valeur intrinsèque, c'est évident. En revanche, il n'est pas inutile d'apporter un certain nombre d'informations sur les origines d'une chanson de circonstance, quel que soit son sujet, de recueillir les souvenirs de l'auteur, de rassembler les données historiques susceptibles de restituer l'œuvre dans le temps. Le premier contact que j'ai eu avec la chanson *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* date de 1977, de fin juin exactement. Cet été-là parut «Une centenaire: la ligne CFF Delémont-Delle 1877-1977», brochure de 36 pages réalisée sous la direction de l'historien Marcel Rérat. Parmi les articles de différents auteurs, celui de Serge Farine consacré à l'effondrement du tunnel de La Croix survenu en 1943; en conclusion, il donne une reproduction partielle de la chanson précitée; paroles patoises, traduction française et partition musicale. Passés les instants de gaieté nés de la lecture de ces paroles satiriques, tout retomba dans l'oubli temporaire de ma bibliothèque.

Le hasard voulut qu'il n'en fut pas ainsi très longtemps; c'est en poursuivant des recherches sur les «Vêpres profanes» – des parodies religieuses chères à nos pères et quasiment perdues aujourd'hui – que j'ai rencontré l'auteur de *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux*, Robert Voélin.

Contactant toutes personnes susceptibles de me faire découvrir ces rares témoins d'une tradition en perdition, je demandai un jour au R.P. Gonzague s'il ne savait pas les «Vêpres de Montfaucon». Ce digne et sympathique membre de l'Ordre des Capucins étant enfant de ce village, pourquoi ne pas lui poser une telle question, et ce même

si les couplets de ces vêpres locaux n'ont rien d'évangélique ? Il ne put satisfaire ma curiosité, mais il me fit rencontrer un Ajoulot de ses amis, Robert Voélin. Le samedi 5 novembre 1977, le R.P. Gonzague nous accueillit au Centre Saint-François de Delémont et là, dans l'abri anti-aérien, loin de tous les bruits, j'entendis Robert Voélin chanter pour la première fois. Deux jeunes gens de Bassecourt, J.-C. Willemin et J.-R. Beuchat, fonctionnaient comme techniciens pour enregistrer ce barde jurassien. Par cœur, durant plus d'une heure, il chanta des chansons inconnues de moi, de vieilles mélodies patoises ou françaises, des couplets satiriques et même les *Vêpres de Djeannat Dgentil*. Lorsque nous nous séparâmes, j'avais à la bouche le refrain de *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* transmis par son auteur avec la simplicité d'un campagnard jurassien pour qui la musique est aussi vitale que l'air. J'étais convaincu que Robert Voélin était un témoin du passé jurassien dont il fallait recueillir et transmettre le message simplement, sans prétention, avec le seul souci de préserver une parcelle de culture populaire authentique. Le temps libre me manquant chroniquement (ce qui est, je le sais, un comble pour un « régent » !), Robert Voélin et moi avons dialogué par bandes magnétiques interposées. Avec une gentillesse qu'il faut signaler, il a répondu à toutes mes questions, évoquant avec soin et précision tout ce qui me semblait digne d'intérêt pour pouvoir comprendre ce fait : un paysan jurassien a écrit une chanson satirique sur l'effondrement d'un tunnel de chemin de fer.

Humble action, certes ; événement plus que secondaire, assurément ; détail infime aux yeux de l'histoire, sans nul doute. Et pourtant, lorsque Robert Voélin chanta pour moi, amateur incapable de l'accompagner, je sentis que cet homme avait un message à communiquer, que ce charmant *Aidjolat* méritait que je fasse plus que l'écouter. Cet article n'est donc que le début de l'histoire d'une chanson, une histoire dont j'ignore la suite.

Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) a consacré son numéro de novembre 1943 à un événement d'actualité qui fit pas mal de bruit dans le Jura : « L'effondrement du tunnel de La Croix ». Toutes les informations historiques de mon article sont tirées de cette étude due à Théodore de Weck, Charles Michaud et Henri Liechi.

Les Jurassiens d'un certain âge se souviennent bien de cet accident qui isola complètement l'Ajoie du reste de la Suisse en un temps bien troublé : la guerre sévissait à nos frontières. C'était un dimanche soir

glacial, neigeux, le 7 février 1943. Vers 21 heures, le tunnel de La Croix s'effondra partiellement entre Saint-Ursanne et Courgenay, rendant grincheux quelques voyageurs et Robert Voélin, qui n'était pourtant pas dans le train. Notre ami éprouva néanmoins assez de mécontentement pour en tirer une chanson satirique. Avant de faire plus ample connaissance avec ce morceau d'«humour ajoulot», comme il l'a intitulé, résumons brièvement les causes de cet accident.

En 1873, lors de la construction de ce tunnel, un puits avait été foré au lieu dit «Le Pichoux». Profond de 125 mètres, il avait pour but de permettre d'attaquer le tunnel de La Croix sur deux fronts supplémentaires et d'assurer l'aération des galeries d'avancement. A la fin des travaux, le puits avait été rempli de matériaux excavés et muré. A proximité coulait un petit ruisseau, le Pichoux. Comme l'écrivit Henri Liechti, «des conditions idéales d'éboulement étaient ainsi créées: d'une part, l'eau pouvait pénétrer à profusion dans le puits, d'autre part, ce dernier était rempli d'une masse essentiellement propre à être délayée et liquéfiée. Il n'existe guère qu'un sujet d'étonnement, c'est que l'éboulement n'ait pas eu lieu beaucoup plus tôt. Le revêtement du tunnel a supporté pendant longtemps une pression très élevée... et l'inévitable s'est finalement produit.»

Cet accident inspira donc à Robert Voélin une chanson satirique, dont voici les paroles patoises et la traduction française. L'orthographe n'est pas celle figurant sur le document édité en hiver 1943 à partir de l'«Almanach catholique du Jura». Les éditeurs pruntrutains de La Bonne Presse se servirent du texte original de l'auteur, qui porte la date du 7 février 1943. Comme M. Voélin me l'a expliqué, il a noté ses paroles phonétiquement et d'une manière arbitraire. Le patois était certes sa langue maternelle, mais chacun sait que l'école n'apprenait pas à écrire cet idiome aux enfants. Le dictionnaire «Glossaire des patois d'Ajoie» de Simon Vatré, était alors en chantier, et Robert Voélin a donc écrit ses paroles «comme il a pu».

Voi - ci l'ich - toire que fa pès - saie
 Pré di pay - is de Cord - ge - nay Em - mé ci
 Tun - nel de lai Crou que nos moim - naie ch'les bords di
 Doubs. Fouéche que nos ai - vins l'ha - bi - tude
 Ai - vos l'train d'pès - saie dans ci tube Nos n'ai - rins
 d'jmaie pen - sais ma foi c'qua ai - ri - vaie due - moinne a
 soi: Nos ai - vins in tun - nel Ai
 l'a tchoi en can - nel Ai l'a chi ef - fon -
 draie qu'm n'se rait pu pès - saie pò ai - lais
 ai d'lé - mont de l'atre sen di Lo - men.

Tchu l'effondrement di tunnel de Lai Croux

Humour «ajoulot»

Paroles et musique de Robert Voélin

1.

*Voici l'hichtoire que ç'ât pèssè
 Prés di pays de Cordgenaié
 Emmé ci tunnel de Lai Croux
 Que nòs moinnàit ch'les bords di Doubs,
 Fouéche que nòs aivins l'habitude¹
 Aivò l'train d'pèssaie dains ci tube²
 Nòs n'airins djmaìs pensè ma foi
 Ç' qu'ât airrivè dièmoinne à soi.*

*Voici l'histoire qui s'est passée
 Près du pays de Courgenay,
 Au milieu de ce tunnel de La Croix
 Qui nous menait sur les bords du Doubs,
 A force que nous avions l'habitude
 Avec le train, de passer dans ce tube,
 Nous n'aurions jamais pensé, ma foi,
 Ce qui est arrivé dimanche soir.*

¹ On dit *aivé jîe* en patois; un mot français est utilisé pour rimer avec *tube*.

² car le terme tunnel n'existe pas en patois.

Refrain:

*Nós aivîns in tunnel,
El ât tchoi en cannel³
El ât cbi effondrè
Qu'an n'sairait pu péssaie
Po allaie ai D'lémont
De l'âtre sen di Lomont.*

Nous avons un tunnel,
Il est tombé en «cannel»,
Il est si effondré
Qu'on ne saurait plus passer
Pour aller à Delémont
De l'autre côté du Lomont.

2.

*Nós ingénieurs aivînt bîn vu
Que ci tunnel était fendu,
Mains à yûe d'pâre les précâtions
Po n'pe aivoi d'compycâtions,
Es léchenment tôt bîn boinnement
Les trains circulaie tranquillement,
Dâ qu'è aivaît in gros dondgie
Ç'tu des nûef était ainnoncie.*

Nos ingénieurs avaient bien vu
Que ce tunnel était fendu,
Mais, au lieu de prendre des précautions
Pour ne pas avoir de complications,
Ils laissèrent tout bien bonnement
Les trains circuler tranquillement,
Bien qu'il y avait un grand danger,
Celui des neuf (heures) était annoncé.

3.

*Saint-Ochanne qu'ravâtaît çoli
Di côp en feut tot écâmi:
È diés: «Ç'ât dînche qu'èl en tniant câs
De ces bons bogres d'Aidjolots?»
E faisé signe en dous bons lurons
De n'pus léchie péssaie d'wagons.
Et voili cment feut râtaie
Lo train qu'allaie contre Cordgenaie.*

Saint-Ursanne qui regardait ça,
Du coup fut tout ébahi:
Il dit: «C'est ainsi qu'ils en font cas
De ces bons bougres d'Ajoulots?»
Il fit signe à deux bons lurons
De ne plus laisser passer de wagons.
Et voilà comment fut arrêté
Le train qui allait contre Courgenay.

4.

*Les directeurs de nós tchmins d'fie
Trop tâid des oûedres aivîns bayies
Po faire péssaie d'vaînt ci malheur
Enne ou dous machines à vapeur.
Po qu'an poyeuhe allaie promenaie
Dâ Boncoé djuqu' ai Cordgenaie.
Les premies djoués ç' feut l'poûere Bonfô
Que f'sé lo trafic tot d'in côp.*

Les directeurs de nos chemins de fer
Trop tard des ordres avaient donnés
Pour faire passer, avant ce malheur,
Une ou deux machines à vapeur.
Pour qu'on puisse aller promener
De Boncourt jusqu'à Courgenay,
Les premiers jours, ce fut le pauvre Bonfol⁴
Qui faisait le trafic tout d'un coup.

5.

*Aiprés aivoi brament musaie,
Poi les Raindgies è f'sennent péssaie
Enne belle petête locomotive
Qu'ât quasi aivu en dérives;
Lai Sentinelle feut tot traibi
De voûe ci moubye péssaie poi li.
È s'dié: «I crait bîn qu'è vniant fôs,
Voili lo train qu'pésse ai Cornô!»*

Après avoir beaucoup réfléchi,
Par les Rangiers, ils firent passer
Une belle petite locomotive
Qui est presque allée à la dérive;
La Sentinelle fut tout épouvantée
De voir ce meuble passer par là.
Elle se dit: «Je crois bien qu'ils deviennent
Voilà le train qui passe à Cornol!» [fous,

³ *èl ât tchoé* est la forme patoise habituelle; le terme *cannel* vient de *canaie*, mourir, qui a donné l'expression populaire *tomber en cannelle*, c'est-à-dire se déglinguer, se disloquer.

⁴ Le train Porrentruy-Bonfol, la «poussette».

6.

*Tos les dgens ravétint tiaimus
C'te bête allaie contre Porreintru,
Airrivaie dains notr' capitale
Fesé son entrèe triomphale.
Mai tchainson vós dit: «Mes amis,
Tiaïnd qu'an ont l'airdgent di pays,
Dá qu'an ont fait ène grosse crevèe
C'ât bîn atjie d'lai réparaie!»*

Tous les gens regardaient muets
Cette bête aller contre Porrentruy,
Arriver dans notre capitale,
Faire son entrée triomphale.
Ma chanson vous dit: «Mes amis,
Quand on a l'argent du pays,
Même si on a fait une grosse crevée,
C'est bien facile de la réparer!»

7.

*Ai foueche d'aivoi bîn fregouïennè
Poi tchu, poi d' dôs et peus pompè,
Els aint pouy r'pachie ci p'tchu
Près di velaïdge de Cotmatru,
Chi bîn que lai circulation
Feut rétabli po lai moûechon.
Mitnaint, tiaïnd vós parèz lo train
Vós tchaintrèz ci novè refrain:*

A force d'avoir bien remué
Par-dessus, par-dessous et puis pompé,
Ils ont pu repercer ce pertuis
Près du village de Courtemautruy,
Si bien que la circulation
Fut rétablie pour la moisson.
Maintenant, quand vous prendrez le train
Vous chanterez ce nouveau refrain:

Refrain

*Nós r'ains nôte tunnel,
E n'ât pu en cannel,
E n'ât pu effondrè
Mitnaint qu'an y peut r'péssaie
Po allaie ai D'lémont
De l'âtre sen di Lomont.*

Nous r'avons notre tunnel,
Il n'est plus en «cannel»,
Il n'est plus effondré
Maintenant qu'on y peut repasser
Pour aller à Delémont
De l'autre côté du Lomont.

A part l'édition sur feuillet, signalons celle figurant dans «Les Intérêts du Jura» de novembre 1943, sous le titre «L'effondrement du tunnel de lai Crou», avec une traduction française des couplets originaux. Puis, en 1977, elle fut partiellement rééditée dans «Une centenaire: La ligne CFF Delémont-Delle». La publication de cette chanson dans le bulletin de l'ADIJ est due à l'intervention de M. Mamie, inspecteur scolaire, qui fut, semble-t-il, l'auteur de la traduction française. Pour avoir cette œuvre satirique, il donna 20 francs à M. Voélin.

Dans les éditions de 1943 et 1977, le début du troisième couplet est traduit d'une manière inadéquate: «Saint-Ursanne que cela regardait, Du coup en fut tout étonné.» Ce n'est pas le sens voulu par l'auteur; Robert Voélin avait à l'idée de dire ceci: «Saint-Ursanne qui regardait ça, Du coup fut tout ébahi», si le terme patois *écâmi* peut être ainsi traduit, son sens étant encore plus fort qu'«étonné» ou «ébahi», une certaine indignation s'ajoutant à l'étonnement. La comparaison entre les critiques satiriques de Robert Voélin et les informations historiques fournies par différents auteurs dans les «Intérêts du Jura» de novembre 1943 est intéressante.

Dans le couplet no 2, les ingénieurs CFF sont accusés de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires, d'avoir quasiment fait preuve de légèreté en laissant circuler les trains dans un tunnel fissuré. Cette accusation (de même que les autres) n'a fait l'objet d'aucune mise au point connue de la part des responsables des CFF, et Robert Voélin n'a pas été remis en place par eux. Dans «Les Intérêts du Jura» de novembre 1943, on trouve des éléments de réponse sous la signature de Théodore de Weck. Examinons quelques faits précis.

L'effondrement du tunnel de «La Croix» se produisit donc le 7 février 1943. Cet accident ne survint pas subitement. «En effet, en décembre déjà, un jet de boue sort subitement des assainissements du piédroit de droite et inonde la voie jusqu'au-dessus des rails; il tarit peu après, puis recommence, mais faiblement, simple suintement de boue, comme on en voit depuis toujours dans d'autres tunnels du Jura. Donc rien de très anormal, surtout qu'au-dessous de ces venues de boue une source jaillissait. Elle avait été captée en 1910». On ne s'inquiéta point jusqu'en janvier 1943. «Fin janvier, l'eau sort plus sale et plus volumineuse et commence à suinter un peu partout: toute la voûte est humide; la source tarit.» Le problème devint sérieux au début février, car des craquelures apparurent aux naissances de la voûte, et l'ingénieur en chef de la division des travaux à Lausanne fut alerté. Une visite des lieux fut fixée au ... lundi 8 février. Néanmoins, au début du mois de février 1943, bien que la voûte du tunnel ne bougeât pas, «une garde fut posée en permanence, reliée par téléphone aux gares voisines et à la section».

Dans le troisième couplet, Robert Voélin fait intervenir Saint-Ursanne afin d'exprimer l'indignation que l'auteur ressentit en apprenant que plusieurs amis et parents avaient risqué d'être écrasés par la montagne lorsque le tunnel s'écroula. Faisant allusion aux ingénieurs CFF, le saint s'exclame: «C'est ainsi qu'ils font cas de ces bons bougres d'*Aidjolats*?»; avait-on réellement mis la vie des voyageurs en danger? Je répondrai à cette question en citant une fois encore Th. de Weck: «Le dimanche soir, 7 février, vers 17 heures, voyant des parties de moëllons tomber sur la voie, la garde alarme la section; celle-ci mobilise les hommes de l'équipe, constate l'inquiétant état de la voûte, ordonne aux trains de passer au ralenti, et, vers le soir, la situation empirant, donne l'alarme générale.» Cette décision de laisser «passer au ralenti» les trains est à l'origine de la chanson car, sans elle, jamais la colère et l'indignation de Robert Voélin n'auraient jailli de son âme et incité ce paysan-appariteur à écrire un morceau d'«humour ajoutot». Les «deux bons lurons» (qui firent arrêter le train de 20 heures)

virent «subitement les joints de maçonnerie s'ouvrir» et non seulement firent stopper le convoi, mais ils le firent reculer. A peine la manœuvre était-elle commencée que, d'un coup, la voûte tomba, arrachant la ligne électrique et coupant le courant nécessaire pour faire marcher le train. Il fallut donc évacuer les wagons et aider les voyageurs à gagner Saint-Ursanne à pied. Passons sur les retards et les difficultés d'organiser le transport des personnes en ce dimanche soir hivernal, le froid, le brouillard et la glace unissant leurs forces pour compliquer la tâche des responsables.

Dans le quatrième couplet, Robert Voélin reproche aux «directeurs de nos chemins de fer» de ne pas avoir pris la précaution de faire passer une ou deux locomotives à vapeur en Ajoie avant l'effondrement du tunnel. Rien de plus vrai, et ce ne fut pas une partie de plaisir que de transporter une «belle pétète locomotive» par Les Rangiers et Cornol. Des photos publiées dans le bulletin de l'ADIJ permettent de se faire une idée des problèmes rencontrés par les responsables des CFF pour briser l'isolement de l'Ajoie en cet hiver de guerre, alors que les relations internationales étaient difficiles. Ces efforts ne permirent pas de résoudre instantanément tous les problèmes, et les *Aidjolats* se sentirent coupés du reste de la mère patrie en ces heures tragiques où la guerre était aux frontières. Il faut avoir à l'esprit ces conditions très particulières pour saisir les motivations qui incitèrent Robert Voélin à écrire sa chanson.

En trois lignes l'auteur résume les travaux effectués pour reconstruire le tunnel effondré. L'eau formait un étang du côté de Courgenay, une énorme masse de marne et de terre obstruant la galerie sur une quarantaine de mètres, et il n'était pas possible d'utiliser des machines à moteur à explosion, les gaz d'échappement incommodant les ouvriers. Restait encore le colmatage du puits dit «Le Pichoux», par où étaient arrivés tant d'ennuis. Le 15 juillet, les trains purent à nouveau passer. Les travaux à l'intérieur du tunnel prirent fin le 11 septembre 1943.

La voix de tous

Cet accident toucha de nombreux habitants d'Ajoie et d'ailleurs, mais un seul individu manifesta ses sentiments par une chanson satirique. Savoir pourquoi Robert Voélin écrivit cette chanson fut la partie la plus délicate de mon enquête, le temps étant une gomme très efficace, même chez un homme doué d'une mémoire peu commune.

Avec *Tchu l'effondrement di tunnel de Lai Croux*, Robert Voélin voulut manifester son irritation et son mécontentement à l'égard des

responsables des CFF. Interrogé sur les raisons profondes de son action créatrice, il m'a dit «qu'il était alors très fâché». Sa colère était née à l'idée que bien des amis et des membres de sa parenté avaient frôlé la mort par suite d'un manque de précautions de la part des ingénieurs CFF qui, nous l'avons vu, n'eurent pas le temps de faire l'inspection approfondie prévue.

Robert Voélin ne fut pas le seul *Aidjolat* concerné par cet accident, et même si ce pacifique appariteur «était très fâché», cela ne suffit pas pour écrire une chanson satirique. Cet homme a de l'humour, aime la satire, apprécie les bons mots et les histoires drôles, ne néglige pas de rire des petits travers de l'existence, d'où sa décision de mettre en chanson l'effondrement du tunnel de la Croix... «pour s'amuser un peu». Tâche malaisée pour un paysan qui n'a point fait d'études musicales! «Pendant le reste de l'hiver 1943, m'a-t-il dit, j'ai confectionné cette chanson le mieux que j'ai pu; je l'ai burinée.» Avec le recul des années, il tient à souligner ceci: «Nous étions à l'époque de la guerre, tout était désorganisé», d'où cet autre grief: *Mes aimis, tiaïnd qu'an ont l'airdgent di pays, dâ qu'an ont fait ène grosse crevèe, ç'ât bïn aïjie d'lai réparaie!* (couplet 6). En effet, en ce temps de guerre, bien des gens éprouvaient de grandes difficultés «à nouer les deux bouts», et il fallait économiser à outrance pour survivre. Robert Voélin n'était pas riche et il estimait que si les responsables des CFF avaient pris quelques précautions, bien de l'argent aurait été économisé. Par exemple: le transport de la locomotive à vapeur par Les Rangiers! L'humoriste pouvait-il penser, durant cet hiver 1943, que «loin de provoquer une diminution du trafic, l'attrait des routes suivies par les automobiles le stimula, ce qui n'alla pas sans créer quelques difficultés les dimanches en particulier, en raison des moyens de transport limités»? Charles Michaud, qui s'exprime ainsi dans le bulletin de l'ADIJ déjà cité, donne de nombreux chiffres pour illustrer ce fait. En voici deux: en février, 20 108 voyageurs, en mai, 48 466... Et cet auteur de conclure: «On peut dire que nombreuses furent les personnes qui ont tenu à profiter du service des autocars pour revoir une belle contrée qu'elles ont appris à connaître lors des mobilisations de 1914-1918.»

Robert Voélin, aurait-il donc été le seul mécontent? Non, mais le malheur des uns peut faire le bonheur des autres, c'est bien connu. Le fait que *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* ait été publié dans l'«Almanach catholique du Jura» et «Les Intérêts du Jura» de la fin 1943 prouve que cette chanson était alors connue et appréciée. Quand donc eut lieu la première audition publique? En été de cette année-là, lors d'un festival de la «Fédération des fanfares démocratiques

d'Ajoie». En juillet, malgré la guerre, une grande manifestation musicale fut organisée à Alle. Comme membre de la fanfare locale «L'Ancienne», Robert Voélin eut l'occasion d'amuser la compagnie et il chanta sa nouvelle chanson. Son interprétation fut «suivie d'un tonnerre d'applaudissements». Au cours du même été, avec la société de chant «Sainte Cécile» d'Alle, il alla chanter la messe à Undervelier. Après l'office, les chantres *aidjolats* furent invités à l'auberge pour boire l'apéritif. Ses amis le prièrent alors de chanter sa chanson et elle connut un succès si considérable qu'«elle ramena une quantité de litres épouvantable» au chansonnier et à ses amis, qui «furent abreuvés comme des poissons»... De succès en succès, cette chanson finit par conquérir une grande popularité et, aujourd'hui encore, on la demande à Robert Voélin lorsqu'il participe à une soirée ou une fête. Toujours, il se fait un plaisir de satisfaire les amateurs d'«humour ajoulot».

Fils de la terre ajoulote

Qui est l'auteur de *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux*? Un fils de la terre ajoulote, un agriculteur peu fortuné, un de ceux qu'on appelle aujourd'hui «petits paysans» pour bien distinguer les gros propriétaires des survivants de la société traditionnelle. Comme son père dut être horloger et paysan pour survivre, Robert Voélin se vit contraint de devenir appariteur⁵ – paysan pour «nouer les deux bouts», choix qui ne lui déplut pas puisqu'il écrivit une chanson sur sa charge d'employé de la commune d'Alle. Négliger cette «activité accessoire», comme on dit de nos jours, serait amputer la vie de Robert Voélin d'une partie essentielle. Ne pas insister sur les liens très étroits qui l'unissent au village d'Alle et à l'Ajoie conduirait à briser l'unité intrinsèque entre le paysan passionné par sa terre et le poète chantre de l'amitié. Enfin, oublier la place qu'occupe la tradition orale dans la formation de cet *Aidjolat* aboutirait à ne pas comprendre la valeur de cet homme simple, à passer à côté des richesses qu'il incarne, lui, témoin d'une culture aujourd'hui moribonde. Avant de relever quelques faits biographiques, j'aimerais citer un passage d'une des «Lettres d'un officier prussien à un de ses amis» rédigées peu après les «Troubles de 1740». Elles figurent dans les «Actes» de la Société jurassienne d'Emulation de 1923 (page 86), ces volumes dans lesquels le Jurassien cherche réponse à ses préoccupations culturelles et historiques comme le chrétien ou le juif consulte la Bible sur un autre plan. Dans ces

⁵ On dit aussi «crieur public», mais ce n'est qu'un aspect de cette fonction.

pages, j'ai un jour trouvé ce passage important pour apprécier la valeur du témoignage apporté par Robert Voélin.

Les gens de la campagne Ajolate sont d'un très-bon naturel. On les voit toujours de bonne humeur, toujours joyeux. Ils sont fort renommés dans tous les environs à cause de leurs chansons qui plaisent à tout le monde par une naïveté qui fait mourir de rire, et où il regne néanmoins une imagination si vive et si forte qu'on est tout saisi. Leurs chansons vont toutes aux mœurs. Elles sont toutes en dialogues satyriques et comiques. Mais ils n'attaquent que les vices, jamais les personnes. Ils en font sans cesse de nouvelles. Et si vous les voyez un moment rêveurs, vous pouvez compter qu'à coup sûr ils composent une chanson. Ils sont aussi fertiles en airs campagnards les plus grotesques du monde.

Voilà en quels termes un officier (recruteur de soldats pour le roi de Prusse) tint à présenter les habitants de la «riante Ajoie». Faisant fi des remarques et objections qu'un tel portrait inspire, je ne retiens qu'un fait: ce soldat aurait pu fournir une foule d'autres détails sur les *Aidjolats*, car ses lettres démontrent qu'il connaissait bien les Juras-siens alors sujets d'un Prince-Evêque, mais il ne l'a pas voulu, donnant sa préférence à ce trait de caractère plutôt qu'à d'autres (tout aussi importants, assurément). Par quelques détails biographiques, j'aimerais montrer combien Robert Voélin est proche des *Aidjolats* évoqués par l'officier prussien en 1740.

Aîné des trois enfants de Constant Voélin et Delphine Raccordon, Robert naquit à Alle le 9 juin 1907. Il vint au monde affligé d'une maladie de la vue (la cataracte) qui n'allait pas lui faciliter l'existence. Bien qu'opéré à 6 ou 7 mois, il n'a pu être complètement débarrassé de cette infirmité et, dès son plus jeune âge, il a porté des lunettes à verres très épais. Elles sont un élément caractéristique de son portrait et cachent de petits yeux malicieux que Robert dévoile parfois par un mouvement de tête typique aux gens ayant faible vue. Ce regard interrogateur est souvent accompagné d'un franc sourire, qui met tout de suite son interlocuteur à l'aise et lui ôte l'envie de s'apitoyer sur son infirmité.

Après avoir fréquenté l'école enfantine à Alle, il accomplit sa scolarité obligatoire «toujours aux premières places» ... à cause de sa vue, bien sûr, mais aussi grâce à ses capacités intellectuelles. Malheureusement, le jeune élève fut victime de la désorganisation scolaire due à la guerre de 1914-1918; les militaires ne laissant aux écoliers que la moitié des locaux, il fallut réduire d'autant l'horaire journalier afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un minimum de leçons. Grâce à «une très bonne mémoire» (qui ne l'a pas abandonné jusqu'à présent),

il étudia facilement, et ses résultats scolaires fort honorables le firent apprécier de ses maîtres. Parmi toutes les branches enseignées en ce temps-là, sa préférée était le chant. Robert Voélin ne se contenta bientôt plus de l'enseignement dispensé en classe: il se mit à consulter et étudier tous les livres de chant qui lui tombaient sous la main. Durant sa dernière année scolaire, il «s'efforça de comparer les chants connus et ceux dont il aurait bien aimé apprendre la mélodie sans l'aide de personne». Ainsi, il se mit à solfier «tout seul», et lorsqu'il sortit de l'école, il pouvait «déchiffrer à peu près n'importe quelle chanson dans cinq ou six gammes différentes». Un seul mode résista aux efforts de cet autodidacte, le mode mineur.

A 15 ans, il devint membre de la fanfare «L'Ancienne» d'Alle; il en fait toujours partie, et il avoue avoir trouvé de grandes satisfactions en faisant de la musique dans cette société, même si, au cours des ans, «elle connut des hauts et des bas». Robert Voélin se souvient des époques où le recrutement était difficile – par exemple pendant la guerre – et où il était impossible de faire convenablement de la musique. Alors «on jouait aux cartes en attendant des jours meilleurs»! L'approche d'une manifestation importante, comme la Fête-Dieu ou un festival, provoquait une réaction salutaire: «les musiciens se ressaisissaient et préparaient avec ardeur quelques morceaux.»

L'activité musicale liée à une fanfare ne lui suffisant pas, en 1928 Robert Voélin devint membre d'un petit orchestre. Sa mission principale était d'accompagner les chanteurs de la «Sainte-Cécile» lors des cérémonies religieuses. Sept ou huit membres de «L'Ancienne» répétaient avec les chantres, spécialement le dimanche matin – dès 7 heures! –, et Robert Voélin jouait de la flûte dans ce petit orchestre dirigé par l'instituteur Joseph Nussbaumer. Le décès du directeur (en 1940, alors qu'il avait 34 ans) fut à l'origine de la disparition de ce groupe.

La musique attira toujours vivement Robert Voélin. Il aurait bien aimé jouer du piano, mais, au temps de sa jeunesse, l'argent manquait pour payer les leçons et louer l'instrument. Plus tard, l'argent fut disponible, mais la dextérité indispensable avait disparu... et son rêve ne sera jamais réalisé. Depuis son jeune âge, il se contente donc de jouer du baryton, de la flûte douce et de l'accordéon diatonique. En 1930, un club d'accordéonistes avait été fondé à Alle, mais nul au village n'avait les moyens d'acheter un accordéon chromatique. Composé de sept ou huit membres, ce groupe dura une dizaine d'années.

Membre du chœur d'église «Sainte-Cécile» depuis sa sortie d'école, il devint un collaborateur de l'instituteur Lachat lorsqu'en 1946 celui-

ci fonda un chœur mixte d'une centaine de chanteurs. C'était à l'occasion d'une kermesse villageoise organisée au profit de la restauration de l'église d'Alle. Des membres de l'ancien orchestre reprirent leurs instruments et un merveilleux concert fut donné cette année-là. Robert Voélin évoque encore avec des frémissements d'aise dans les oreilles l'exécution du « Beau Danube bleu ». Cette œuvre éblouit les habitants d'Alle qui, pour la plupart, n'avaient jamais entendu semblable concert. Ce chœur mixte, « L'Echo de l'Allaine », survécut à la kermesse, et il existe toujours ; Robert Voélin en fait encore partie. Exprimer en quelques mots les joies que ce passionné de chant connut au sein de cette société est vaine tentative, car la musique est pour lui un régal dont on peut malaisément traduire l'importance. Chansons populaires, mélodies du terroir, œuvres de compositeurs romands et d'ailleurs, musique classique et de danse, hymnes religieux, plain chant sont à son goût. Le chant fut même à l'origine de son mariage avec une demoiselle de Saint-Ursanne, Bernadette Houlmann. Leur union date de 1944, l'époque où son *Tchu l'effondrement di tunnel de lai Croux* fit les délices des *Aidjolats* et des Jurassiens !

La réalité étant aussi belle que la fiction, tout commença en chansons, le soir de Noël 1943. Comme les jeunes gens de ce temps-là, Robert Voélin parcourait les rues d'Alle pour savoir où il irait passer la veillée traditionnelle. Tout à coup, il entendit chanter dans une maison amie. Il entra et, au cours de cette soirée, il découvrit une inconnue parmi les voisins. Il s'agissait d'une jeune fille engagée comme employée de maison. Tout en chantant jusque vers dix heures, il ne manqua pas d'observer la demoiselle ; il la trouva d'autant plus sympathique qu'elle chantait merveilleusement. Bientôt, il n'alla plus à la veillée ailleurs que chez la belle chanteuse et, en été 1944, malgré la guerre et ses misères, ils se marièrent. La cérémonie fut simple ; le noce se fit chez les parents du marié, contrairement à la tradition qui voulait qu'on fît la fête au domicile de la fiancée. Quoi qu'il en soit, on s'amusa beaucoup et on chanta d'autant plus que les jeunes époux « s'accordaient bien en chanson », comme le dit si joliment Robert. Trois enfants naquirent de cette union placée sous le signe de la musique.

Ayant repris le domaine paternel, Robert Voélin et son épouse durent travailler durement pour « nouer les deux bouts », car la situation des « petits paysans » n'a jamais été brillante. En 1918, il avait perdu son père, victime de la fameuse grippe. Donc, à onze ans, il avait dû prendre des responsabilités pour seconder sa mère : « Il fallut se lancer comme on a pu », dit-il en évoquant cette époque. Longtemps

(quand tout allait bien!), on n'eut que trois vaches et quelques pièces de menu bétail. Durant les gros travaux, la mère de Robert empruntait un attelage aux voisins, mais ce n'était pas toujours simple, chacun devant justement faire du travail pressant en même temps.

Jusqu'en 1961, année où il acquit un tracteur, il travailla avec des vaches; il les attela sans difficulté et dirigeait même son attelage de bovins avec les guides. Etant donné qu'il avait d'autres activités, il chargeait des paysans possédant des chevaux d'accomplir les labours ou le fauchage des céréales. En 1920, il moissonna pour la première fois seul: il faucha un champ de 25 ares et ne récolta que 12 gerbes de blé encombrées d'herbe et de chardons... Son jeune âge n'était pas en cause car, de 1917 à 1925, le finage d'Alle fut infesté de souris au point qu'on ne récoltait quasiment plus rien. Les paysans eurent la plus grande peine à éloigner ce véritable fléau.

Puis vint la fameuse «Grande Crise», de bien sinistre mémoire pour tant de gens à cause de son cortège de malheurs et de problèmes quasiment insurmontables. A peine les affaires furent-elles rétablies que survint la guerre, dite la «seconde» guerre mondiale.

Pendant plus de 50 ans, comme tous les paysans, Robert se leva fort tôt (vers 4 heures en été, à 5 ½ heures en hiver), travaillant sans négliger de rire et de chanter jusqu'au début de 1978, époque où la maladie l'obligea à prendre sa retraite. Du jour au lendemain, il dut vendre tout son bétail et partir pour l'hôpital. Terrible séparation; début d'une nouvelle vie, celle de retraité. Il lui est parfois pénible de se reposer quand pointe l'aube, mais il n'a pas abandonné ses activités musicales et cultive l'art d'être grand-père en compagnie de son épouse. Tous deux chantent encore en duo, comme au temps de leur jeunesse, et ils considèrent leur vie avec satisfaction: «Nous avons vécu très heureux»!

L'appariteur musicien

Les données biographiques essentielles étant fournies, revenons à la chanson populaire jurassienne. Même si les autres compositions musicales de Robert Voélin ne sont pas en patois et ont de son propre aveu un caractère personnel (et ne sont donc nullement destinées à la diffusion), il faut y consacrer quelques lignes. En effet, la création de *Tchu l'effondrement di tunnel de Lai Croux* ne peut s'expliquer sans tenir compte des autres chansons faites par cet autodidacte.

Sa première composition date de 1930. Agé de 23 ans, il eut envie de chanter les beautés de son coin de terre, de sa rue et de la maison paternelle. Ce fut *Le Coimat d'Essert Çhios* (Le petit coin de l'Essert

clos?), du nom du lieu-dit où s'élève sa ferme. Œuvre de jeunesse, cette chanson est très significative de l'attachement que portent les paysans à la terre et à leur pays. Très nombreux sont-ils à apprécier fortement les beautés de la nature et la poésie simple des humbles choses, mais bien rares sont ceux qui l'expriment. Une pudeur extrême les rend silencieux, parfois même bourru quand on veut leur «tirer les vers du nez», leurs sentiments ne regardant pas autrui. Aussi est-il du plus haut intérêt de rencontrer un paysan qui chante son coin de terre comme l'a fait Robert Voélin. Sa chanson n'étant pas destinée à la publication, je n'en donnerai ici qu'un couplet à titre d'exemple.

«Les soirs de la belle saison
Fils et garçons tout joyeux
Chantent
Les refrains de leurs aïeux
En écoutant ces échos
L'on dira la chose est sûre
D'où viennent ces voix si pures } bis
Ceux du Coinnat d'essert Chios»

Ce couplet fait écho aux veillées villageoises estivales consacrées le plus souvent à la chanson et aux bonnes histoires, les soirées hivernales ne suffisant alors plus aux rencontres de bon voisinage, comme c'était le cas autrefois. A plusieurs reprises, Robert Voélin m'a confirmé l'importance de ces réunions-là.

Sa seconde composition date de 1931. Cette année-là, il se fit le porte-parole des mécontents d'Alle dans une affaire de taxe. En termes courtois et malicieux, il fustigea le Conseil communal coupable d'avoir introduit une taxe, à percevoir sur les entrées payées lors des soirées théâtrales organisées par les sociétés locales dans la «Maison des œuvres» récemment construite. Pour la première fois, la chanson devenait un moyen de revendication pour Robert Voélin.

Trois ans plus tard, il composa sa «Chanson de l'appariteur», la plus connue avec celle consacrée à l'effondrement du tunnel de la Croix. En 1934, il avait déjà bien l'habitude de ce travail puisque les autorités d'Alle le nommèrent en 1925, malgré son âge; elles tinrent assurément compte du fait que ce jeune homme de 18 ans était soutient de famille depuis bien des années lorsqu'elles lui confièrent la distribution du matériel de vote et la charge de crieur public. A cette époque, Alle était un village bien moins étendu qu'aujourd'hui, et les citoyens habiles à voter moins nombreux: 380 électeurs en 1925, 1220 en 1977, année où Robert Voélin quitta cette fonction. Plus de 50 ans d'activité au service de la communauté! Il évoque volontiers son tra-

vail d'appariteur, mêlant le développement du village aux facéties qu'il joua une fois ou l'autres à ses concitoyens, l'humour ne quittant pas ses droits même lorsqu'il remplissait une mission officielle. Se prendre au sérieux ne l'a jamais effleuré.

Jusqu'en 1962, il fit la tournée du village à pied ou à bicyclette, secondé parfois – lors des gros travaux – par son épouse. Si l'utilisation du vélomoteur facilita dès lors son travail, c'est surtout le goudronnage des rues qui l'a fortement marqué: «Je pouvais faire tout le tour de la localité... sans me salir! Ah! les boueux chemins d'antan, comme nous les avons vite oubliés!» Durant sa longue carrière, il assista au développement d'Alle, et à chaque tournée il compara cette localité en extension avec son village natal. Aujourd'hui, il évoque avec mille nuances les 26 endroits où, jeune crieur public, il s'arrêtait avec un encombrant tambour. En composant sa «Chanson de l'appariteur», il ne manqua pas de rappeler le glacial Carnaval de 1929, jour où les autorités lui remirent une «clochette argentine».

Notre appariteur avait l'esprit un peu farceur, lui qui, en principe, était le sérieux porte-parole des non moins sérieuses autorités. Théoriquement, les affaires officielles n'ont pas comme critère fondamental d'être amusantes. (Songez à vos impôts ou à tous les permis requis aujourd'hui en tant de domaines où nos pères agissaient à leur guise, quoi qu'on en dise...) L'Aidjolat bon teint qu'est Robert Voélin prit sa tâche très au sérieux, puisqu'il occupa sa fonction durant plus de 50 ans, mais il trouva aussi le moyen de la rendre moins rébarbative pour lui et les administrés. N'aimant pas «parler dans le vide», il trouva moyen d'attirer l'attention de ses concitoyens en publiant d'étranges avis.

«Un brave homme de la localité a perdu sa femme. La personne qui l'a retrouvée est priée de la garder ... comme récompense.»

Quand il devait «faire sa tournée» au lendemain d'une fête, il criait: «Avis. On a trouvé dans le village une paire de souliers à bascule. On peut les réclamer à la mairie.»

En l'entendant, je songeais au goût qu'ont les campagnards jurassiens pour les histoires brèves, les sentences à double sens, les proverbes. Son avis concernant la femme perdue fait penser au dicton patois: *C'ât en l'hôtâ que les fennes sont le plus belles.* (C'est à la maison que les femmes sont les plus belles.)

Les «souliers à bascule» déposés chez le maire étaient-ils ceux du premier citoyen de la commune ou ceux du voisin qui avait trop bu la veille (et l'écoutait d'une oreille bourdonnante depuis le pas de la porte)? Chacun comprenait ce qu'il voulait, mais tous savaient que

«Seule la vérité blesse!» (Nos paysans disaient parfois: «Quand on a un veau qui ne veut pas boire, on devrait le nommer maire...») De la politique villageoise, nous ne dirons rien, puisque Robert Voélin ne s'est pas risqué à écrire une chanson sur ce sujet. Peut-être avait-il fait sien le proverbe qui dit: *Les moilloues dents, c'ât ces que raiteniant lai langue!* (Les meilleures dents sont celles qui retiennent la langue!)

Grand amateur de bons mots, homme à l'esprit vif et malin, Robert Voélin possède ce sens de la répartie propre aux campagnards. Une saine philosophie l'anime, et quand il compose des chansons, c'est «pour rire un coup en se fichant un peu des gens», même si «il ne sait pas si c'est une qualité ou un défaut...» Son goût pour l'humour lui vient de sa mère. Il se souvient qu'elle avait l'habitude de prendre les journaux locaux («Le Jura» et «Le Pays») et de faire la lecture à ses enfants. Elle aimait beaucoup leur lire les histoires d'un conteur (malheureusement beaucoup trop négligé aujourd'hui) qui signait *D'à la Côte de Mai: Ç' tu que n'a pe de bôs*, c'est-à-dire l'abbé Deferre. Et Robert Voélin raconte aujourd'hui encore des *fôles* qu'il écoutait jadis avec tant de plaisir. Mon propos n'étant pas de présenter le conteur, il faut revenir à la chanson.

Chanson de l'appariteur

1.

Il y a longtemps, étant encore sans barbe,
Je fus nommé de la commune employé;
Et du tambour, on me confia la garde;
Monsieur le maire dit ces mots bien placés:

Refrain:

Pour être appariteur,
Faut avoir l'air d'un percepteur,
Faire les publications
de toute l'administration,
Qu'il pleuve, qu'il vente
Que le temps soit brumeux,
Avoir toujours le cœur joyeux.

2.

Depuis ce jour, dans les rues du village,
Par tous les temps, je m'en vais annoncer
Les baisses de prix, les ventes de fourrage
Et des impôts les avis de payer.

3.

Tout allait bien quand tout à coup: surprise!
De mon tambour la peau d'âne a crevé.
Cet instrument, étant hors de service,
S'en fut jouer la retraite au musée.

4.
 Depuis ce jour, la clochette argentine
 Vous appelle par son timbre sonore ;
 Et je public à quatre-vingts centimes
 Le bœuf, le veau et autre chose encore.

5.
 Si par hasard, dans vos maisons, je donne
 Quelque message, bordereau de douleurs,
 Vous dites alors d'une voix qui pardonne :
 «D'appariteur, délivrez-nous Seigneur!»

6.
 Mes chers amis, ma retraite prochaine
 Me permettra d'aller même sans argent,
 Quand j'aurai soif, boire à notre fontaine
 Et de chanter ce refrain épatant.

Les lecteurs qui s'arrêteront à la richesse des rimes, à l'originalité du texte ou de la musique seront bien vite déçus par l'œuvre de Robert Voélin. Lui-même avoue n'attacher qu'une valeur très relative à ses compositions, car il sait fort bien reconnaître les chansons plus importantes. Malgré tout, cet autodidacte accaparé par les multiples tâches de la paysannerie et ses activités accessoires éprouva le besoin de «buriner des chansons». En cela, il ressemble à ces Aidjolats dont parle l'officier prussien dans ses lettres. Eux aussi étaient paysans, travaillaient la terre, n'avaient point reçu de culture musicale poussée et d'instruction littéraire approfondie!

En 1938, il composa pour ses amis musiciens «La chanson de la fanfare L'Ancienne». Sur une mélodie intitulée «La cabane du club alpin», il décrivit les activités de cette société et s'amusa fort en mettant ses compagnons sur une scène imaginaire. Fresque locale exclusivement, cette chanson connut un vif succès à Alle, et on lui demande encore de la chanter de temps à autre, même si Robert Voélin et un ami sont les seuls survivants de la vaillante équipe d'alors. Son évocation de «toute la fleur, toute la crème et toute l'élite» locale ne manque en effet pas de piquant. C'est dans cette chanson qu'apparaît le mieux son péché mignon: «rire un bon coup en se fichant un peu des gens...» Dans un des nombreux couplets de cette fresque, il dit de lui-même: «Le baryton appariteur est à coup sûr un grand blagueur...»

«Dans notre vaillante fanfare
 Il y a des éléments très rares
 Toute la fleur, toute l'élite, toute la crème s'y réunit
 Je m'en vais chanter sans façon
 Les prouesses de ces braves garçons
 Voici comment les mettre en train
 En leur chantant ce gai refrain

Refrain:

A la fanfare démocratique
 On fait de la belle musique
 On y rit, on y tronbonne
 On y pistonne, on y claironne et comme ça sonne
 Notre fanfare démocratique
 N'est nullement aristocratique
 On y répète
 On y trompette
 A la fanfare démocratique.»
 Etc., etc.

Durant l'hiver 1943, il composa *Tchu l'effondrement di tunnel de Lai Croux*, dont nous avons parlé précédemment, et, l'hiver suivant, «Les complémentaires» virent le jour dans son esprit de mobilisé. En janvier et février 1944, il fut sous les drapeaux, et la vie militaire ne manqua pas de lui inspirer quelques couplets humoristiques. Un soir, il amusa ses camarades en leur présentant son évocation des charmes de la vie de soldats complémentaires. Ce fut à nouveau un beau succès; il fut largement récompensé en verres de vin, qu'il partagea avec ses amis. Cette troupe de «complémentaires» prenait ses repas au café «Métropole» à Delémont, et la patronne de l'établissement avait recours aux services du chansonnier Voélin pour divertir ses pensionnaires. En guise de cachet, elle lui donnait le café. Son esprit patriotique transparait dans le refrain, de même que le désir de revaloriser ces «complémentaires» que d'aucuns prenaient un peu facilement pour des «planqués»:

« Les militaires
 Complémentaires
 Ce sont les bleus, les travailleurs.
 Ils savent faire,
 Comme leurs frères,
 Tout leur devoir avec honneur
 Et avec cœur,
 Et avec cœur.»

Composée en janvier 1944, cette chanson évoque les exercices accomplis pour devenir un bon soldat et faire les travaux exigés par la défense de la patrie; tous les complémentaires du détachement de construction IIb «travaillèrent avec force et courage pour protéger notre pays si beau», et bientôt chacun put rentrer «au doux foyer». En août de cette année-là, Robert Voélin fonda le sien et il fut alors assez occupé pour ne plus avoir le temps de composer d'autres chansons.

L'âge de la retraite venu, il n'a pas repris son activité de chansonnier parce qu'il est «devenu un peu paresseux»... Il n'empêche qu'en cette année 1981, il participe encore fidèlement aux activités de «L'Echo de l'Allaine», chœur mixte dont il est membre fondateur, et aux répétitions de la fanfare «L'Ancienne» sous la direction du dynamique et passionné Georges Studer, un homme dont il faudrait aussi conter les réalisations peu communes comme musicien. Un détail concernant ces deux passionnés de musique: ils sont tous les deux du «Coinnat d'Es-sert Çhios», leurs fermes étant voisines à une ou deux maisons près. Le murmure de l'eau, dont Robert Voélin a dit: «Sous de frais ombrages de tilleuls et de pommiers, là serpente un gai ruisseau. Arrosant de son eau pure les vergers pleins de verdure...», ce ruisseau aurait-il charmé l'âme de ces Jurassiens musiciens?

Aujourd'hui, Robert Voélin s'occupe d'un petit groupe de «personnes du troisième âge», puisque c'est ainsi qu'on nomme ceux qu'on appelait autrefois amicalement «nos vieux». Huit dames et deux hommes du groupement «Belle Ajoie» chantent avec lui des airs d'autrefois et donnent des concerts pour leurs amis. Il leur apprend des chansons peu connues, qu'il a recueillies voilà fort longtemps de la bouche d'un vieillard à la voix d'or, «un baryton formidable». Ce voisin lui transmet un très riche répertoire de chansons françaises (pour la plupart), car la mère du vieil homme était de Fahy, et la frontière ne fut jamais un écran culturel pour les Aidjolats.

Le répertoire de Robert Voélin comprend tous les types de chansons dont parle l'officier prussien dans ses lettres, mais je renonce à les présenter toutes afin que cette évocation ne prenne pas l'allure d'une démonstration mathématique. Robert Voélin mérite mieux que de devenir «une preuve» dans une recherche d'amateur; elle serait d'autant moins crédibles pour les esprits critiques que l'amitié (même si elle est récente) peut nuire à l'objectivité de ce témoignage. Pour conclure, je vais citer l'article que rédigea Aimé Surdez en décembre 1947. Instituteur et excellent musicien, le fils de Jules Surdez s'intéressa à deux joyeux lurons, deux bardes fous de chansons du terroir, deux compositeurs amateurs: Robert Voélin et Léon Vultier. Ils les suivit même au début de leur (trop brève!) carrière de chansonniers. Extraite des journaux de l'époque, voici la publicité qu'ils firent paraître pour leur premier concert.

Beurnevésin**GRANDE SALLE DE LA COURONNE**

Dimanche 21 décembre 1947, dès 14 h. 30

**Audition des Chansons patoises
du Terroir****par les „Tchaintous d'Aidjoue „ ROBERT et LÉON**« *Le Tunnel* », « *L'Appariteur* » Voëlin« *Lai poussette de Bonfô* », « *Poëraintru, les câclons
c'man Bulle-Romont* », « *I tchainte lo Pays des Aid-
jolats* », « *L'Aidjoue* », ai pe d'âtres, etc. Léon Vultier

Entrée populaire : Fr. 1.—

Se recommandent :

Les Tchaintous - Le tenancier.

Qu'an s'lo dieuche !

Tiré du journal «Le Jura», jeudi, 18 décembre 1947

Une audition patoise

Un heureux hasard m'apprend que nos bardes ajoulots donneront une audition patoise, dimanche prochain, à Beurnevésin. J'ai voulu interviewer un des «Tchaintous d'Aidjoue», l'auteur du «Pays des Aidjolats» que l'on chante à toutes les manifestations se déroulant sous ce ciel tour à tour clair et vaporeux de notre si belle Ajoie.

Nous connaissons le barde Léon, dynamique, rayonnant et d'une verve caustique.

Sentimental, défenseur hardi et fervent de la bonne chanson, Ajoulot de race, créateur de mélodies populaires, auteur de couplets marqués du bon et profond sens du terroir, le barde a bien voulu répondre à mon interrogatoire.

Et je vous transcris sa pensée en quelques lignes reflétant bien imparfaitement la mission des «Tchaintous d'Aidjoue»!

«Nous voulons, avec ce modeste et talentueux ami Robert Voëlin, l'auteur du «Tunnel» et de l'«Appariteur» diffuser la bonne chanson, celle qui fleure bon le terroir, qui nous est inspirée par une sereine philosophie, qui chante les joies frustes, les plaisirs nés de l'amour de sa petite patrie, les amis chaque jour côtoyés, les beautés, les caractéristiques de l'Ajoie, les jouissances familiales.

Nous n'avons pas la prétention de lutter contre la chanson moderne, dispensatrice trop souvent de sentiments troubles, équivoque parfois, amoralisée souvent.

Nous voulons enrichir notre patrimoine par l'apport de chansons patoises nouvelles qui viendront s'ajouter au répertoire des vieux airs du pays. Mais, avant tout et par dessus tout, nous voulons chanter l'Aidjoue avec sa poésie, ses sites idylliques, ses habitants francs, turbulents et frondeurs, ses villages caractéristiques où fermentent les passions politiques. En un mot, chansonnier l'indigène caustique, vite séduit par le mirage des idées nouvelles mais dont le solide bon sens reprend bientôt le dessus; l'indigène malicieux et perspicace que cahotent

les vétustes wagons de notre pauvre régional, les élégants cars ou les vieilles guimbardes qui s'attardent, les jours de foire, dans la capitale de Péquignat.

J'ai choisi Beurnevésin pour débiter dans notre tournée de chansons, car c'est au romantique cimetière de l'idyllique village que dorment mes ancêtres et j'ai voulu que ma première pensée soit pour eux. Ils nous aideront dans notre mission de diffusion de la bonne chanson.»

Qu'ajouterais-je à ce programme séduisant ? L'apostolat par la chanson, quel bel apostolat que nous devons encourager et soutenir. Au dynamique Léon qui sait mimer la chanson avec verve s'ajoute l'humoriste Voélin, plus sobre de gestes, spirituel et précis dans ses créations. Nous avons plaisir à intéresser le public à cette heureuse initiative et nous souhaitons, pour les débuts des «Tchain-tous d'Aidjoue», un succès éclatant.

Dans la multiplicité des concerts, auditions, réjouissances, cette matinée des chansons patoises promet d'être un régal et nul doute qu'une salle comble ne récompense nos bardes pour leur dévouement à la cause de la «*Bonne chanson*» si chère à cet autre barde de génie, le Breton Botrel. Aimé Surdez

Que peut-on ajouter à ces propos de l'époque ? Rien, sinon que l'histoire de la chanson populaire jurassienne du XXe siècle reste à écrire. Cet article n'est qu'un petit pas, un appel en vue de favoriser la récolte des témoignages oraux encore disponibles. Chaque jour, hélas, ils diminuent, faute de temps et de moyens⁶.

⁶ Un très cordial merci à Robert et Bernadette Voélin-Houlmann pour leur exemplaire collaboration, et à Henri Hirschi pour tous les renseignements qu'il m'a aimablement communiqués sur son beau-père, Léon Vultier. – Si certains lecteurs désiraient voir diffuser les chansons de Robert Voélin et Léon Vultier sous forme de cassette ou de disque, je leur saurais gré de me communiquer leur désir. Peut-être le nombre des amateurs serait-il suffisant pour envisager la réalisation de tels documents sonores et résoudre le problème financier que cela pose.